

Une aberration sur le point d'être corrigée

Canton de Berne Le Grand Conseil a adopté à l'unanimité la requête de la députée PLR Virginie Heyer qui vise à durcir la loi pour se présenter à l'élection à la Préfecture. Et ainsi éviter un nouveau sketch comme celui créé par Bruno Dupont.

Emile Perrin

Il y a fort à parier que tout citoyen et toute citoyenne du Jura bernois s'en souviennent. Le 18 mai dernier, il et elle a été appelé aux urnes pour décider qui de la sortante Stéphanie Niederhauser ou de l'inconnu au bataillon Bruno Dupont présiderait aux destinées de la Préfecture pour les quatre ans à venir.

Bruno Dupont, ce Vaudois établi à Lausanne, représentant le Rassemblement romand patriote, aussi inconnu dans notre région que cette dernière l'est pour lui. Et pourtant, le mécanicien de formation avait provoqué une élection en profitant d'une « faille » dans la loi bernoise, qui lui permettait d'être candidat, moyennant la récolte de dix misérables signatures et le bénéfice du droit de vote sur le plan fédéral.

Exercice citoyen inutile

C'est peu dire que certains et certaines n'avaient que peu goûté à la manœuvre, Virginie Heyer en tête. La députée-maire de Perrefitte a ainsi déposé une interpellation devant le Grand Conseil. Ce lundi, en ouverture de la session d'hiver, cette dernière a été adoptée sous forme de postulat et sans le moindre débat, par le Législatif cantonal, par 151 voix contre 0.

L'élue PLR, cheffe de campagne de Stéphanie Niederhauser, pointait l'aberration d'une situation « rocambolesque qui permet à une citoyenne ou un citoyen d'un autre canton de se présenter à l'élection à la Préfecture ». En effet, c'est seulement en cas d'élection qu'il est nécessaire d'établir son domicile dans l'arrondissement en question.

Un autre grief formulé dans l'interpellation a trait aux coûts



La prochaine élection à la Préfecture devrait faire moins de remous que celle de cette année.

archives epe

d'une élection convoquée spécialement pour l'occasion, puisqu'aucun scrutin, ni fédéral, ni cantonal n'était prévu à cette même date, provoquant ainsi « un exercice citoyen inutile ». Des frais estimés à quelque 50'000 fr., à charge des communes et du Canton.

Pour les habitants du canton

Dans sa réponse écrite, le Gouvernement se dit « disposé à mettre en œuvre les demandes formulées dans la motion de ma-

nière nuancée ». Dans les réserves formulées, le Conseil exécutif avance « qu'il serait trop contraignant de réserver le droit de faire acte de candidature aux personnes domiciliées dans le cercle électoral » comme le requerrait la motion. L'argument principal étant « qu'elle telle condition exclurait des personnes potentiellement compétentes », ainsi que d'autres ayant grandi dans le Jura bernois mais vivant à Bienne, et interdites « alors même qu'elle connaissent la ré-

gion comme leur poche et y disposent d'un solide réseau ». Le Conseil exécutif propose dès lors de réserver le droit d'éligibilité aux personnes ayant le droit de vote au niveau cantonal.

Davantage de signatures

En sus, Virginie Heyer pointait également la possibilité de revoir à la hausse le nombre signatures requises pour déposer une candidature. A l'heure actuelle, ce quota n'est que dix paraphes, « un nombre trop bas qui pour-

rait être augmenté sans que cela n'empêche des candidatures, ce qui leur donnerait davantage de légitimité ». Sur ce point aussi, le Gouvernement va dans le sens de la motionnaire, se disant « ouvert à l'idée, de manière à exiger au moins 30 signatures ». Ce qui aurait pour conséquence « d'éviter que les griffes soient récoltées uniquement dans le voisinage immédiat et ainsi de mettre un frein au dépôt de candidatures manquant de sérieux ».

Le Grand Conseil en bref

Nominations Qui dit ouverture de session, dit aussi entrée de nouveaux membres. Parmi les cinq changements apportés lors de ce premier jour, trois concernent la région. Markus Gerber (UDC, Saicourt) a pris la succession de Marc Tobler (Moutier), Madeline Deckert (PLR, Evillard-Macolin) celle de Peter Bohnenblust (Bienne), tandis que Peter Gasser (PS, Bévillard) a effectué son retour, en lieu et place de Marina Zuber (Moutier). epe

En bloc Les députés continueront de siéger en étant regroupés par partis et groupes parlementaires. Le Législatif a ainsi suivi le Bureau et décidé de refuser le postulat de Thomas Hiltbold (Les Verts, Thoune) qui proposait d'attribuer les places de manière aléatoire afin de favoriser les échanges et la créativité. Au vote, les arguments de la lisibilité pour les spectateurs et le potentiel bruit qu'engendrerait la proposition l'a emporté par 113 non, contre 24 oui et 9 abstentions. epe

Hausse de taxes La taxe d'études à l'Université de Berne et à la Haute école spécialisée bernoise va augmenter dès le semestre d'automne 2026. Le Conseil exécutif a décidé de la porter de 750 à 850 francs par semestre. Le Gouvernement met ainsi en œuvre les déclarations de planification adoptées par le Grand Conseil lors des débats budgétaires de 2024 qui demandent une hausse des taxes d'études universitaires comme contribution au financement des hautes écoles bernoises. La hausse des taxes s'appliquera à partir du semestre d'automne 2026. ats

Troisième édition de la Semaine nationale de l'échange

Forum du bilinguisme Du 24 au 28 novembre, le canton de Berne participera à la semaine nationale de l'échange. Il organise des activités axées sur la rencontre, la créativité et l'apprentissage des langues.

Du 24 au 28 novembre, le canton de Berne participe à la troisième édition de la Semaine nationale de l'échange, avec une série d'activités mettant l'accent sur la rencontre, la créativité et l'apprentissage des langues.

Dans le cadre du Forum du bilinguisme, les élèves découvrent la ville de Bienne à travers un parcours linguistique et un rallye photographique, favorisant la pratique des deux langues officielles. L'objectif: permettre aux jeunes de mieux comprendre

le plurilinguisme et de vivre des rencontres dans l'autre langue.

A Spiez, des classes primaires des cantons de Berne et du Valais assistent au spectacle bilingue « Effata! », tandis qu'au Zentrum Paul Klee, des classes bernoises et vaudoises participent à une visite guidée suivie d'un atelier Creaviva bilingue.

La PHBern accueille jusqu'au 28 novembre l'exposition « Fabrique des échanges », présentant les différentes formes d'échanges linguistiques au pri-

maire et secondaire I et offrant des pistes concrètes aux enseignants.

La troisième édition

Le mercredi 26 novembre, une séance d'information est organisée pour le personnel enseignant des écoles moyennes et professionnelles souhaitant développer un projet de perfectionnement, d'échange ou de « job shadowing » en Suisse ou à l'étranger. Les participants peuvent bénéficier de l'expertise de Movetia, l'agence nationale pour la pro-



Dans le cadre du Forum du bilinguisme, les élèves découvrent la ville de Bienne à travers un parcours linguistique et un rallye photographique.

Matthias Käser

motion des échanges et de la mobilité.

Parallèlement, les établissements scolaires organisent des manifestations pour les

élèves du secondaire II, qui peuvent s'informer sur les activités d'échange et rencontrer des jeunes actuellement accueillis dans le canton de Berne

dans le cadre de programmes d'échange. La semaine nationale de l'échange en est à sa troisième édition et est une initiative de l'agence Movetia. c-fga